

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Domaine et patrimoine
Autres actes de gestion
du domaine public
N° 03 . 05 . 01**

Séance du 04 / 07 / 2018

L'an deux mil dix- huit , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, M. MICHEL Christian ,
Mme PEZZETTA Estelle, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
27 / 06 / 2018

Date d'affichage
09 / 07 / 2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Vente des parcelles N° 11, 16 et 18

L'adjoint chargé de la forêt précise que dans le cadre des ventes de bois 2018 / 2019 , il est prévu d'exploiter des grumes dans les parcelles en régénération 11, 16 et 18 pour un volume estimatif de 662 m 3.

L' ONF nous propose de réaliser cette exploitation soit :

- en régie ou
- vente sur pied

Après en avoir délibéré, au vue du document présenté par l'ONF , le conseil retient la proposition de vente sur pied avec un prix de retrait minimum de 32 euros / m3

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
A. BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine et patrimoine
Acquisition
N° 03 . 01 . 02

Séance du 04 / 07 / 2018

L'an deux mil dix- huit , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, M. MICHEL Christian ,
Mme PEZZETTA Estelle, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation
27 / 06 / 2018

Date d'affichage
09 / 07 / 2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Achat parcelle AB 164

Le maire indique que dans le cadre du projet d'aménagement de la zone 1AU, une proposition d'acquisition de la parcelle AB 164 a été adressée aux propriétaires Mr et Mme VATRINET.

La parcelle AB 164 a une contenance de 6 470 m2. La proposition faite aux époux VATRINET est de 6 470 euros net.

Les frais seront supportés par la commune.
Par courrier, les époux VATRINET ont émis un avis favorable à cette offre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer l'acte de vente.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
A. BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Fonction publique
Personnel contractuel
N° 04.02.03**

Séance du 04 juillet 2018

L'an deux mil dix- huit , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, M. MICHEL Christian ,
Mme PEZZETTA Estelle, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERG Liliane

Date de convocation

27 / 06 / 2018

Date d'affichage

09 / 07 / 2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

Modification de poste agent d'entretien

Le Maire indique au conseil que Mme KOSOW Nathalie est employée par la commune depuis janvier 2012 par contrats successifs de 6 mois en 6 mois, en tant qu' agent d'entretien pour assurer le ménage de l'école primaire ainsi que la mairie.

Son dernier contrat a pris fin le 30 juin 2018. Il rappelle que depuis le mois de septembre 2018, l'éducation nationale a procédé à la fermeture de l'école primaire d'ANOUX, que de fait, les heures de ménage pour l'école n'ont plus lieu d'être.

Il précise, qu'en accord avec Mme KOSOW , un nouveau contrat à durée indéterminée a été proposé à l'intéressée, à compter du 1er juillet 2018, sur la base de 12h hebdomadaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable à l'ouverture d'un poste d'agent d'entretien à 12 heures semaine.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX

Le Maire,

A. BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Institutions et vie politique
Intercommunalité
N° 05.07.04

Séance du 04 juillet 2018

L'an deux mil dix- huit , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 6

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. SCHMITT Pierre

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, M. MICHEL Christian ,
Mme PEZZETTA Estelle, Mme WEBER Sylvie

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BERG Liliane

Date de convocation

27 / 06 / 2018

Date d'affichage

09 / 07 / 2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

SIVU Chenil / Adhésion de SPONVILLE

Le maire indique au conseil que, par délibération du 30 / 05 / 2018 , le comité syndical du SIVU Fourrière du Joli Bois à Moineville a validé l'adhésion de la commune de XONVILLE.

Il précise que notre commune doit se prononcer dans un délai de 3 mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable, à l'unanimité, à l'adhésion de la commune de XONVILLE.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,

A. BERG

